

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 12 AVRIL 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_070 : ADHÉSION AU RÉSEAU COMPOST CITOYEN OCCITANIE

L'an deux mille vingt deux, le douze avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 avril 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Grégory AVEROUS

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, messieurs Pierre DOAT, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Roland GILLES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Nathalie FERRAND-LEFRANC), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 AVRIL 2022

N° DEL2022_070 : ADHÉSION AU RÉSEAU COMPOST CITOYEN OCCITANIE

Pilote : Gestion des déchets

Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, rapporteur,

Le réseau régional compost citoyen Occitanie fédère les acteurs de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (collectivité, association, entreprise, porteur de projet, établissement producteur de biodéchets, bénévoles...). Il assure une mutualisation d'outils, la diffusion d'information, la formation professionnelle, etc... Par ses actions, il développe et consolide la filière des biodéchets en région.

Le but de l'association est de rassembler et représenter les structures et individus membres ayant pour objectif commun la promotion de la gestion citoyenne et de proximité des déchets biodégradables, en conformité avec la charte du réseau.

Le réseau a pour objet de promouvoir cette démarche dans une logique d'économie circulaire :

1. sur le plan écologique, par l'incitation à la prévention des biodéchets, au tri, au compostage et à l'utilisation du compost ;
2. sur le plan économique, par la défense des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des usagers citoyens ;
3. sur le plan social, par une gestion participative et locale, génératrice d'emplois et de convivialité.

Les biodéchets sont un gisement à fort enjeux, identifié comme prioritaire par la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Plusieurs solutions sont, à ce titre, développées sur le territoire dans le cadre du programme d'économie circulaire en direction des particuliers, des entreprises, comme des collectivités.

Le réseau régional compost citoyen Occitanie propose notamment des journées de formation (guide et maître composteur) et des rencontres techniques qui permettent aux agents de la collectivité de monter en compétence, de bénéficier de retours d'expérience et de rencontrer leurs homologues d'autres territoires d'Occitanie.

L'adhésion au réseau régional compost citoyen Occitanie permettra de continuer de bénéficier des journées techniques et donnera accès à un tarif privilégié aux formations de guide et maître composteur indispensables aux déploiement des actions de compostage individuel et collectif portées par la communauté d'agglomération.

Le montant de l'adhésion est proportionnel au nombre d'habitants de l'Agglomération (0.005€ par habitant) et s'élève en 2022 à 422€.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 mars 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à l'association réseau compost citoyen Occitanie.

DÉCIDE de verser la cotisation fixée à 422 € pour une année.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2022.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 avril 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY